

ournée de découverte, rencontres et jeux autour des langues

## Les maternelles, un trésor albertivillarien

l'immigran-  
nalités,  
us du  
ois plu-  
non, en  
garder  
ues ou  
ar cette  
ique ?  
unicipa-  
iations  
ues sa  
les lan-  
ntation  
gues et  
la date  
nesco,  
un vaste  
rtes et  
rs de



Aubervilliers !, une association de préfiguration a vu le jour, réunissant des acteurs locaux et ouverte à tous les habitants. « *Le site Internet du projet, les lancements des Jeudis des langues et des cultures d'Aubervilliers et d'une Bourse des langues seront dévoilés* », annonce Carlos Semedo.

Cours de français et de langues étrangères, animation du Trésor poétique municipal mondial, repas à thème, promotion du multilinguisme à l'école, et toutes les initiatives qui rythment la vie locale révéleront, avec elles, ceux qui s'impliquent pour la diversité linguistique. Comme Yacouba, membre actif d'une association de développement et locuteur de huit langues, persuadé qu'il faut « *protéger les langues, car une de perdue c'est la culture qui se perd avec* », qui tentera avec d'autres de lever le voile sur le soninké. Fini le temps où les langues maternelles se mettaient au placard pour une meilleure intégration. Aujourd'hui, les recherches penchent vers une

confrontation précoce au multilinguisme, atout pour les apprentissages ultérieurs... y compris en maths ou en français.

signes, feront l'objet d'ateliers – calligraphie, contes, poésies... – et d'espaces thématiques. Dire, chanter ou écrire quelques mots... de quoi regarder le monde par un autre bout. La démarche – les langues pas comme porte-drapeau mais comme ouverture à l'autre – sous-tend aussi le projet au long cours de Maison des langues et des cultures. Depuis l'engagement n°16 pris par la Ville lors des Rencontres Vivre

confrontation précoce au multilinguisme, atout pour les apprentissages ultérieurs... y compris en maths ou en français.

**Naï Asmar**

**JOURNÉE INTERNATIONALE DES LANGUES MATERNELLES**  
Samedi 17 février, de 14 h à 18 h 30  
• L'Embarcadère  
5 rue Edouard Poisson  
Entrée libre  
Informations : 01.48.39.51.03

Henri Sellier de Livry-Gargan. Cet Albertivillarien a été distingué à la fois pour son engagement en tant qu'enseignant, mais aussi pour son implication associative et sportive auprès des jeunes du département et notamment au Karaté Club d'Aubervilliers dont il est un membre actif et dévoué.

### OFFRES D'EMPLOI

**Techniciens Télécom**  
Deux entreprises (basées à Paris 8<sup>e</sup> et Stains) recrutent 30 techniciens, en CDI à temps complet, qui seront formés en interne. Le technicien Télécom installe le câblage du réseau et le matériel chez l'utilisateur (box, décodeur, téléphone, etc.) et procède à la connexion au réseau

de télécommunication. Il assure aussi l'assistance technique de premier niveau. Profil recherché : compétences manuelles (bon bricoleur), permis B obligatoire, diplôme de type BEP métiers techniques souhaité (électrotechnique, ELEEC, maintenance informatique ou autres). Capacité à travailler en équipe et à gérer les relations clients (bonne présentation et élocution). Mode de recrutement : information collective de présélection à la Mission locale d'Aubervilliers en présence de l'employeur.

Date limite de candidature :

**18 février 2018**

Envoyer votre CV par mail :

• recrutement-techniciantelecom@missionlocale-aubervilliers.org

## L'ACTU

**Logement** • Signature de la convention GUP et du Protocole de lutte contre l'habitat indigne

### Améliorer le cadre de vie, dedans et dehors

Matinée laborieuse et fructueuse, à l'Hôtel de Ville, ce vendredi 19 janvier. Signature d'une convention et d'un protocole, annonce de deux nouvelles mesures et un point commun : le logement.

En présence de la maire, Mériem Derkaoui, de la sous-préfète, Nicole Isnard, des amicales de locataires, équipes de quartiers, conseils citoyens et de nombreux élus, les représentants de 15 bailleurs sociaux ont ratifié et renouvelé la charte de Gestion urbaine de proximité (GUP) pour trois ans. Chaque année, plus de 2,5 millions d'euros de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) leur sont épargnés au titre de l'abattement prévu par la loi pour les quartiers prioritaires Politique de la Ville (86 % du territoire). En échange, les bailleurs sociaux doivent mettre en place des actions pour améliorer le cadre de vie dans leur parc. La Ville a souhaité les mobiliser davantage, conformément à son 19<sup>e</sup> engagement des Rencontres citoyennes Vivre Aubervilliers ! D'où cette signature protocolaire.

Renforcement de l'entretien, de la présence du personnel de proximité, de la propreté, de la tranquillité résidentielle, de la médiation, de l'animation du lien social... les plans d'action devront se faire en concertation avec les habitants et seront suivis par

une instance partenariale intégrant. Côté OPH, annon-  
Willy Vainqueur  
est déjà faite de « *travailler sur notre capacité à intervenir le week-end sur la propreté* ».



En haut, de gauche à droite : Nicole Isnard, sous-préfète, Mériem Derkaoui, maire, et Soizig Nédélec, adjointe au Logement.

### Permis de louer

Après la convention de GUP, place au 3<sup>e</sup> Protocole de lutte contre l'habitat indigne et première mesure : le permis de louer.

Bientôt, pour mettre en location un logement, il faudra une autorisation. C'est l'une des dispositions du protocole signé entre la Ville, l'Etat, Plaine Commune et l'Agence régionale de santé. Dans le périmètre du centre-ville et du Marcreux, concernés par le Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD), où la part de logements insalubres peut atteindre 40 %, les propriétaires devront fournir au locataire, à la signature du bail, une attestation signifiant que leur logement est « digne » et apte à être mis en location.

Cette attestation pourra s'obtenir auprès du service communal d'Hygiène et de Santé, qui le délivrera après visite des lieux. A défaut, des sanctions pourront être prises par la préfecture. Le permis de louer pourra entrer en vigueur, à titre expérimental pour

deux ans, s'il est adopté par les élus de Plaine Commune, au Conseil de l'établissement public territorial du 13 février. Dans la foulée, Soizig Nédélec, maire-adjointe au Logement et à l'Habitat, a annoncé la mise en œuvre d'une cotation des demandes de logement. Cet outil vise à renforcer la transparence des attributions de logements sociaux dont la Ville est réservataire, soit 200 sur les quelque 7 500 logements sociaux de la commune. Une commission de désignation (COD) examine déjà les candidatures de manière anonyme. Mais à partir de 2018, des points vont être attribués selon certains critères. « *Nous avions déjà des critères prédéfinis, mais nous y ajoutons un système de cotation basé sur une grille publique* », explique l'élue. Etat du logement actuel, opération d'aménagement, ancienneté de la demande, handicap... le demandeur cumulera des points qui lui attribueront un degré de priorité dans la longue liste des demandeurs.

**Naï Asmar**

## en bref

### CIRCUL'LVRE

#### Livres en partage

Donner, échanger, emprunter gracieusement des livres de cuisine, romans, BD, etc., et les remettre en circulation après lecture... C'est ce que propose un collectif de bénévoles, réunis sous la bannière de Circul'livre.

**Dimanche 11 février**, de 10 h à 12 h

• 120 rue Hélène Cochenne

**Samedi 17 février et jeudi 1<sup>er</sup> mars**, de 10 h à 12 h

• Place de l'Hôtel de Ville

### SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

#### Ateliers à thèmes

Ne pas oublier sa forme physique comme mentale, même quand le quotidien est difficile... C'est le thème du prochain

atelier organisé par la Fabrique de Santé, réservé aux femmes. La structure du quartier du Marcreux organise aussi un atelier parents-enfants « Préparer le jardin pour le printemps : graines et semis ». Ceci, en plus du café santé du vendredi matin, ouvert à toutes et tous, pour échanger dans une ambiance conviviale.

**Atelier Santé des femmes**

**Mardi 13 février**, 13 h 45 à 15 h 30

**Atelier parents-enfants**

**Mercredi 28 février**, 13 h 45 à 16 h 30

**Café santé**

**Tous les vendredis**, 9 h 30 et 12 h

• Fabrique de Santé Madeleine Brès

20 rue du Colonel Fabien

Tél. : 01.48.11.21.69

### CARNAVAL

#### Avec Hogar Extremeño

L'association espagnole Hogar Extremeño organise son carnaval annuel.

Au programme de cette fiesta : bal costumé, restauration hispanique, tombola et des prix pour les plus beaux costumes. Participation : 5 €

**Samedi 24 février**, à partir de 18 h

• L'Embarcadère

5 rue Edouard Poisson

### SPECTACLE MUSICAL

#### Un dimanche avec Le Che

Lorsque s'allument les brasiers, le spectacle de Mireille Rivat, en hommage à Che Guevara, revient pour une représentation. Il sera précédé d'un film et de déclamations de poèmes d'Amérique Latine. Participation : 12 €

#### Dimanche 4 mars

14 h 30 : film et poèmes

17 h : spectacle

• Espace Renaudie

30 rue Lopez et Jules Martin

Tél. : 01.48.34.35.37

93 a fait  
ndaires  
ques  
l s'agit de :  
cipale du  
Marylène  
e au lycée  
ecoq Ribes,  
ge Notre-  
nie Mesplé,  
ique à la  
bervilliers  
stafa  
au lycée